



## Règlement du Raid Urbain - 20<sup>e</sup> édition

Le Raid Urbain est une course d'orientation au score : Les équipes se déplaçant en run and bike disposent d'un temps imparti pour trouver un maximum de balises dans la ville ou réaliser des missions sportives dans l'ordre de leur choix.

Chaque balise rapporte de 1 à 5 points en fonction de sa difficulté et de son éloignement.

L'équipe qui accumule le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur !

### 1/ Généralités

**Le Raid Urbain est organisé samedi 10 juin 2017.**

L'épreuve Raid Urbain est une course d'orientation où les équipes vont enchaîner des déplacements à pied, en VTT, en "run and bike", et seront confrontées à des « missions sportives » tout le long du parcours. Ces missions ne demandent aucune compétence particulière.

- Le Raid Urbain a reçu l'agrément de la Fédération Française de Course d'Orientation.
- Les concurrents doivent prendre connaissance du présent règlement et l'accepter sans condition en s'inscrivant à l'épreuve "Raid Urbain".
- Ils affirment être pleinement conscients des risques inhérents à la pratique des disciplines sportives en milieu urbain et naturel et d'évoluer sur des voies ouvertes à la circulation publique.
- En référence à l'article L231.3 du Code du sport, chaque participant au Raid Urbain doit fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique des raids multisports en compétition » de moins de un an (modèle téléchargeable sur le site de la ville), ou une copie de licence de la Fédération française de course d'orientation (FFCO).
- Pour des raisons de sécurité, des points de passage obligatoires seront mentionnés sur votre carte de CO.
- Les parcours sont réalisés en orientation à partir des informations du Raid Book, et des cartes fournies par l'organisation. Les tandems sont autorisés (1 par équipe), vélos électriques ou à assistance électriques sont interdits.
- L'organisation rappelle aux concurrents qu'ils vont circuler sur des rues, routes ou chemins ouverts à la circulation en run and bike. Les concurrents ne sont pas prioritaires sur les parcours routiers (sauf certains tronçons signalés par l'organisation et fermés à la circulation). En conséquence, ils doivent impérativement respecter le code de la route et utiliser les pistes cyclables présentes sur le parcours.
- Les concurrents doivent être en mesure d'adapter leur rythme de course, en fonction de leur potentiel, de leur condition physique et de leur motivation. Attention à ne pas se surestimer !

## 2 / Les parcours

### > RAID URBAIN

Parcours ouvert à tous.

Raid en semi-autonomie : les raideurs doivent prévoir dans leur sac à dos ravitaillement solide et de l'eau en quantité suffisante. Des ravitaillements sont placés sur le parcours mais ne sauraient être suffisants pour la durée de la course. Tous les équipiers doivent savoir nager.

**Equipe de 4 raideurs.** Mixité obligatoire.

Equipe composée d'au moins un adulte, être âgé de 12 ans minimum.

Certificat médical obligatoire de «non contre-indication à la pratique des raids multisports» de moins de un an (modèle téléchargeable sur le site : [www.ville-saint-priest.fr](http://www.ville-saint-priest.fr)), ou copie de la licence FFCO.

Elle sera classée si elle franchit la ligne d'arrivée avant 18h.

Possibilité de s'inscrire directement en ligne sur le site [www.weezevent.com/raid-urbain-2017](http://www.weezevent.com/raid-urbain-2017)

Coût d'inscription: **52 € par équipe** (chèque à l'ordre de l'OMS Saint-Priest)

**Compris dans ce coût:**

- Matériel spécifique (canoë, gilets, baudriers...)
- un tee-shirt de course par équipier (à porter obligatoirement pendant la course)
- 4 éco-gobelets fournis
- **Le chronométrage Sport Ident (prévoir caution : chèque de 35 € pour l'équipe, restitué à l'arrivée ; pas de carte d'identité ni de passeport),**
- La paëlla party du samedi soir, réservée aux raideurs (pensez à réserver votre part lors de votre inscription - pas de possibilité d'acheter des parts pour les accompagnants)

**Départ : Samedi 10 juin 2017 à 13h, place Ferdinand Buisson.**

**Matériel nécessaire :**

- Port du tee-shirt de course obligatoire,
- 2 VTT qui devront être conformes aux dispositions du code de la route et en parfait état de fonctionnement, avec système d'attache antivol type cadenas,
- 2 ou 4 casques homologués,
- Une trousse de réparation pour le VTT (pompe, chambre à air, dérive-chaîne...),
- Gourde ou poche à eau de un litre minimum par personne,
- Au moins une boussole par équipe,
- Un téléphone portable (batterie chargée).

NB : un parc à vélo sera mis en place pour le départ et l'arrivée

### > RAID JUNIORS

Parcours ouvert aux jeunes.

Raid en semi-autonomie : les raideurs doivent prévoir dans leur sac à dos ravitaillement solide et de l'eau en quantité suffisante. Des ravitaillements sont placés sur le parcours mais ne sauraient être suffisants pour la durée de la course.

**Equipe de 4 raideurs.**

Un adulte obligatoire et trois jeunes âgés de 12 à 17 ans. Mixité non obligatoire.

Certificat médical obligatoire de «non contre-indication à la pratique des raids multisports» de moins de un an (modèle téléchargeable sur le site : [www.ville-saint-priest.fr](http://www.ville-saint-priest.fr)), ou copie de la licence FFCO.

Tous les équipiers doivent savoir nager.

Elle sera classée si elle franchit la ligne d'arrivée avant 18h.

Possibilité de s'inscrire directement en ligne sur le site [www.weezevent.com/raid-urbain-2017](http://www.weezevent.com/raid-urbain-2017)

Coût d'inscription: **32 € par équipe** (chèque à l'ordre de l'OMS Saint-Priest)

**Compris dans ce coût:**

- Matériel spécifique (canoë, gilets, baudriers...)
- Un tee-shirt de course par équipier (à porter obligatoirement pendant la course)
- 4 éco-gobelets fournis
- **Le chronométrage Sport Ident (prévoir caution : chèque de 35 € pour l'équipe, restitué à l'arrivée ; pas de carte d'identité ni de passeport),**



- La paëlla party du samedi soir, réservée aux raideurs (pensez à réserver votre part lors de votre inscription - pas de possibilité d'acheter des parts pour les accompagnants)

**Départ : Samedi 10 juin 2017 à 14h, place Ferdinand Buisson**

**Matériel nécessaire :**

- Port du tee-shirt de course obligatoire,
- 2 VTT qui devront être conformes aux dispositions du code de la route et en parfait état de fonctionnement, avec système d'attache antivol type cadenas
- 2 ou 4 casques homologués,
- Au moins une boussole par équipe,
- Un téléphone portable (batterie chargée),
- Une trousse de réparation pour le VTT (pompe, chambre à air, dérive-chaîne...),
- Gourde ou poche à eau de un litre minimum par personne.

**> NOUVEAU : RAID DES GONES**

Parcours **chronométré** ouvert aux enfants **de 9 à 12 ans**.  
**Limité à 20 équipes**

Les équipes seront confrontées à 2 types de secteurs :

**- secteurs chronométrés :**

Au début de chaque secteur, le chronomètre démarre et une carte du secteur leur sera remise. Elles disposeront d'un temps imparti pour trouver un maximum de balises géographiques ou réaliser et valider des missions sportives, dans l'ordre de leur choix. Le déplacement à l'intérieur de ces zones pourra s'effectuer à pied, en run § bike ou en vélo suivant les indications du raid book.

Chaque balise ou mission aura une valeur de 1 à 5 points en fonction de leurs difficultés et leur éloignement.

**- secteurs de liaisons à allure libre :**

Pas de chronomètre, déplacement en vélos.

Le classement sera établi au nombre de points. L'équipe ayant le plus grand nombre de points sera déclarée gagnante. En cas d'égalité entre 2 équipes, l'équipe ayant mis le moins de temps sera déclarée vainqueur.

Attention Raid en semi-autonomie : les raideurs devront prévoir dans leur sac à dos un ravitaillement en solide et l'eau en quantité suffisante. Des ravitaillements seront présents sur le parcours mais ne sauraient être suffisants pour la durée de la course.

Inscriptions

**Équipe de 3 raideurs (tous à vélos)**

Un adulte obligatoire et 2 enfants âgés de 9 à 12 ans.

Certificat médical obligatoire de non « contre indication à la pratique des raids multisports » de moins de un an ou copie de la licence FFCO

Tous les équipiers doivent savoir nager.

L'équipe sera classée si elle franchit la ligne d'arrivée avant 18h00.

Coût d'inscription **15 € par équipe** qui comprend :

- Matériel spécifique (canoé, gilets, baudrier...)
- Un tee-shirt de course par équipier (à porter obligatoirement pendant la course)
- 3 éco-gobelets fournis
- Le chronométrage Sport-ident (prévoir chèque de caution de 35€, restitué à l'arrivée ; pas de carte d'identité, ni de passeport.
- La paëlla party d'après course, réservée aux raideurs (pensez à réserver votre part lors de votre inscription - pas de possibilité d'acheter des parts pour les accompagnateurs).
- Raid book de course et les cartes spécifiques à la course.

Inscriptions

À partir du 2 mai 2017 en ligne sur le site [www.weezevent.com/raid-urbain-2017](http://www.weezevent.com/raid-urbain-2017)

et à partir du 22 mai 2017 au service des sports de la Ville.

**Départ samedi 10 juin 2017 à 14h, place Ferdinand Buisson**

**Matériel nécessaire :**

- Tee-shirt de course
- 3 vélos qui devront être conformes aux dispositions du code de la route et en parfait état de fonctionnement.
- 3 casques homologués



- Une boussole par équipe
- Un téléphone portable
- Une gourde minimum par personne.

## > RAID FAMILLE

Parcours **non chronométré** pour les plus jeunes.

Il s'adresse aux enfants âgés de 7 à 12 ans accompagnés d'un parent.

L'équipe est composée de 2 à 4 personnes dont 1 ou 2 adulte(s) responsable(s) de l'équipe et de 1, 2, ou 3 enfants âgés de 7 à 12 ans (maximum 4 personnes par équipe).

En utilisant la carte fournie par l'organisation, l'équipe se rendra par ses propres moyens sur les lieux des épreuves (possibilité d'utiliser un ticket journée de tramway offert pour rejoindre les missions sportives), où l'enfant participera à des missions sportives et variées. Le règlement complet et le tract d'inscription spécifique sont à retirer au service des sports.



Inscriptions

À partir du 2 mai 2017 en ligne sur le site [www.weezevent.com/raid-urbain-2017](http://www.weezevent.com/raid-urbain-2017)  
et à partir du 22 mai 2017 au service des sports de la Ville.

**ATTENTION** : Pas de certificat médical nécessaire, pas de compétences particulières, pas de classement. Récompenses aux enfants ayant validé un minimum de missions.

**Départ : Samedi 10 juin 2017 à 14h, place Ferdinand Buisson**

**Matériel nécessaire :**

- Tee-shirt de course
- Un téléphone portable
- Une gourde minimum par personne.

L'organisation rappelle aux concurrents qu'ils vont circuler sur des **rues, routes ou chemins ouverts à la circulation**. Les concurrents ne sont **pas prioritaires sur les parcours routiers** (sauf certains tronçons signalés par l'organisation et fermés à la circulation). En conséquence, **ils doivent impérativement respecter le code de la route et utiliser les pistes cyclables présentes sur le parcours. Le port du casque est obligatoire pour les déplacements à vélo.**

### 3/ Parc à vélo

**Pour Raid Urbain, Raid Juniors et Raid des gones.**

Un parc à vélo surveillé sera mis à disposition dans l'enceinte du stade J. Joly aux horaires suivants :

12h - 14h et 16h30 - 20h

Attention, vous devez **impérativement déposer vos vélos avant de prendre le départ** (le prologue s'effectuant à pied) et les déposer avant de franchir la ligne d'arrivée.

Pour récupérer vos vélos après la course, vous devez présenter votre dossard et donner votre nom à l'agent de sécurité.

### 4/ Assistance

- Aucune assistance ni suivi d'équipe ne sont admis pendant toute la durée de la course sous peine d'élimination immédiate.

- Le remplacement d'un membre de l'équipe est interdit durant toute la durée de la course, mais possibilité de terminer le raid sans être classé.

**En cas d'accident**, il est demandé aux concurrents de **porter secours aux raiders** même s'ils sont d'une autre équipe, d'**appeler les secours** (numéro mentionné sur les raid books et cartes d'orientation) avec leur téléphone portable en mentionnant leur position, le numéro de dossard et le type d'accident survenu, de **faciliter l'arrivée et l'intervention des secours en les attendant sur place**.

L'organisation assurera des ravitaillements sur l'ensemble des parcours ainsi que les points d'eau, les emplacements seront indiqués sur les cartes et les raid books.

Néanmoins, nous rappelons aux raiders que gérer ses réserves d'eau et de solide fait partie intégrante de la course. Nous signalons que les GPS sont interdits (mise hors course immédiate).

**Le départ sera refusé aux équipes ne portant pas le tee-shirt de course, le dossard (porté de façon visible) et le bracelet de course (matériel fourni par l'organisation).**

**Les organisateurs rappellent que les raiders sont responsables de leur matériel avant, pendant et après la course. Les accompagnateurs suiveurs sont interdits sur les parcours.**

**Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de la détérioration ou du vol du matériel des raiders.**

### 5/ Contrôle

L'organisation placera des contrôleurs tout au long du parcours, ils seront chargés du respect du présent règlement.

**Exemples d'interdiction :**

- Etre deux raiders sur un VTT,
- Prendre le tramway pour se rendre sur une balise,
- Utiliser des moyens de transports motorisés...

**Le non respect du règlement entraînera l'élimination immédiate de l'équipe.**

### 6/ Dispositif de secours

L'organisation assurera les postes de secours en nombre suffisant conformément à l'*arrêté ministériel du 7 novembre 2006* fixant le référentiel relatif aux dispositifs prévisionnels de secours (DPS).

La société «Dokever» sera chargée d'assurer l'assistance médicale de l'événement.

### 7/ Assurances

L'organisation a souscrit une assurance garantissant la responsabilité civile pour l'organisation de cet événement.

**Néanmoins, l'organisation suggère aux raiders de souscrire une assurance individuelle accident.**

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive au mauvais état de santé, de préparation insuffisante ou en cas de vol de matériel.

Les organisateurs prendront à leur charge le «pass'orientation» des concurrents du Raid Urbain et du Raid Juniors.

### 8/ Abandon

Tout abandon devra être signalé au PC course en utilisant le téléphone portable de l'équipe et en appelant le numéro du directeur de course notifié sur le Raid Book.

## 9/ Validation des balises

**Les équipiers doivent se présenter ensemble aux points de contrôle.**

**La balise ne sera validée qu'en présence des quatre raideurs.**

Pour valider les balises, il faut impérativement, pour les parcours Raid Urbain et Raid Juniors :

- Utiliser les doigts électroniques sur le boîtier de la balise
- Attendre le bip sonore et le signal lumineux
- En cas de dysfonctionnement, utiliser la pince ou le signaler au bénévole sur place.

## 10/ Retrait des dossards

Pour les trois parcours, retrait des dossards au boulodrome Marius Joly, avenue Jean Jaurès.

Le **vendredi 9 juin** : **18 h à 19 h 30** pour les trois parcours et le Raid famille

Le **samedi 10 juin** : **10 h à 11 h 30** pour les trois parcours et le Raid famille

**ATTENTION : Plus aucun dossard ne sera disponible après 11h30. Les organisateurs informent les raideurs qu'aucun remboursement ne sera effectué pour raison de retard au retrait des dossards.**

## 11/ Classement

- Rappel : pas de classement pour le Raid Famille,
- Chaque parcours fera l'objet d'un classement au nombre de points puis au temps en cas d'égalité entre 2 équipes
- Fermeture des circuits à 18h - attention, chaque minute de retard vous enlève 1 point.

## 12/ Remise des récompenses

- L'arrivée se situe sur la **place Ferdinand BUISSON**
- La remise des prix aura lieu **samedi 10 juin à 18 h 45** sur le podium
- **Lots aux 3 premiers**
- Animation paëlla party à partir de **19h au boulodrome**, réservée aux raideurs et aux bénévoles.

## 13/ Réclamations

- Tous les concurrents ont pris connaissance du règlement en s'inscrivant et l'acceptent sans condition.
- Tout concurrent peut déposer une réclamation auprès de la direction de course pendant la course et avant 18h15. Celle-ci doit être formulée impérativement par écrit.
- Toute infraction constatée sur le terrain ou établie après réclamation entraînera la disqualification de l'équipe.
- Toute dégradation sur les propriétés privées, champs cultivés, clôture...entraînera la disqualification de l'équipe.
- Les organisateurs se réservent le droit de déposer une plainte et d'engager des poursuites envers les concurrents indésirables.
- Le non-respect du règlement et des consignes de sécurité entraînera la mise hors-course immédiate de l'équipe concernée. Exemple : deux raideurs sur le même VTT....

## 14/ Modifications

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'arrêter la course en totalité ou en partie pour cas de force majeure ou raisons liées à la sécurité.